

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 24 octobre 2023
N° 2023.10.24_4.2.

Point 4 – Formation et vie universitaire

4.2. Ouverture d'un diplôme d'université « Sport Environnement Climat »

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire à la date du 12 octobre 2023, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► **Le conseil d'administration approuve l'ouverture d'un diplôme d'université « Sport Environnement Climat ».**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	35	Nombre de suffrages exprimés :	25
Quorum :	18	Contre :	5
Membres présents :	16	Abstention :	1
Membres représentés :	10	Pour :	20
Nombre de votants :	26		

Fait à Chambéry, le **02 NOV. 2023**

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,



Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :	06 NOV. 2023 06 NOV. 2023
<p>Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.</p> <p>En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.</p>		



NOTE D'OPPORTUNITÉ DU Sport Environnement Climat



Commission pédagogique du 5 octobre 2023
CFVU du CAC du 12 octobre 2023

ANNECY • CHAMBÉRY • LE BOURGET-DU-LAC



INTITULE DE LA FORMATION *(Nom du diplôme) :*

Diplôme Universitaire Sport – Environnement - Climat

RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE ENSEIGNANT USMB :

Nom Prénom : Thomas Rupp (MCF -UFR Scem)

Co-responsable : oui non

Nom Prénom : Jimmy Berçon (extérieur USMB)

COMPOSANTE CONCERNEE

IUT D'ANNECY

IAE

SCEM

LLSH

IUT DE CHAMBERY

POLYTECH

FD

IUIFP

SCOLARITE GERE PAR :

COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)

IUIFP

CONTEXTE DE LA FORMATION *Confirmer le besoin de développer une offre de formation :*

Il n'existe aujourd'hui aucune offre de formation continue universitaire à destination des professionnels du secteur sportif, permettant de cerner à la fois les enjeux, les contraintes, les opportunités et les actions possibles associées au monde en profonde mutation dans lequel nous vivons. En témoignent les nombreux échanges que nous avons pu avoir avec les ministères (Sports et JOP, Enseignement supérieur et recherche), des élus et des représentants du secteur RSE notamment lors du montage du projet de formation. C'est une demande forte des professionnels de pouvoir monter en connaissances et en compétences dans le domaine. **L'enjeu sera de faire comprendre comment les contraintes climatiques pèsent sur nos activités physiques et sportives et comment nos activités pèsent sur le climat et l'environnement pour donner aux décideurs du sport les clés de construction des activités de demain.** Cette formation s'inscrit dans la continuité de la note de cadrage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) parue en juin 2023 visant à intégrer/imposer des contenus et une offre crédible de formation "à la transition écologique pour un développement soutenable" dans le supérieur. Cette note identifie notamment des compétences clé qui sont en partie également présentes dans cette proposition de DU.

PUBLIC *Typologie des publics, à qui s'adresse cette formation, public cible :*

Les cibles prioritaires sont les :

- décideurs du sport,
- cadres de fédération sportive,
- organisateurs d'évènements sportifs majeurs,
- responsables ou gestionnaires d'infrastructures sportives,
- élus adjoints à la transition écologique ou au sport,
- enseignants responsables de projets EPS et de projets d'établissement dans l'Éducation Nationale,
- enseignants et enseignants chercheurs en STAPS (Sciences et Techniques des activités physiques et sportives),
- formateurs en charge de formation d'éducateurs sportifs,
- experts en cabinet conseil RSE,
- ingénieurs R&D des entreprises du secteur sportif,
- présidents/acteurs associatifs dans des structures sportives, d'activité physique ou de sport-santé,
- sportifs et sportives professionnel(le)s influant(e)s voulant promouvoir à large échelle une pratique en adéquation avec les enjeux climatiques et environnementaux,
- décideurs des orientations actuelles et futures du sport-santé

PRE-REQUIS *Diplôme requis, possibilité d'accéder à la formation via la VAPP compétences initiales nécessaires à l'entrée en formation :*

- Diplôme du BAC ou équivalent
- En cas d'absence du Bac les candidats ont la possibilité d'accéder à la formation par l'intermédiaire de la Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) : vapp@univ-smb.fr
- Avoir un ancrage fort et une expérience professionnelle ou bénévole dans le monde du sport ou des activités physiques.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION *Former quel public pour réaliser quelles activités professionnelles :*

- Intégrer les enjeux environnementaux dans la pratique professionnelle quotidienne des stagiaires.
- Monter en connaissances/compétences sur la compréhension des enjeux, la prise en compte des risques, l'identification des leviers de changements.
- Former à l'utilisation d'outils de diagnostics et d'estimation de l'empreinte de nos activités professionnelles et de loisirs.
- Développer la capacité de prospective, d'adaptation, d'innovation en matière d'activité physique (sport-loisirs, sport-professionnel, sport-santé) pour répondre aux enjeux écologiques et climatiques d'aujourd'hui et de demain.

ORGANISATION *Nombres d'heures/Nombres de jours/rythme :*

Nombre d'heures d'enseignement de la formation : 70 h réparties sur 2 semaines de 35 h entre janvier et juin (35h cours/Sem).

Nombre d'heures pour la soutenance : 8h (45 min/stagiaire avec 15 min de présentation + 30 min d'échanges avec le jury).

Nombre d'heures total : 78 h (+ travail personnel module projet et soutenance).

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION PAR BLOC DE COMPÉTENCES à adapter et dupliquer selon les DU :

<p>TITRE DE BLOC DE COMPÉTENCES (si opportun)</p>	<p>BLOC 1 : Sport - Environnement – Climat : Comprendre les interactions et les risques associés</p>
<p>COMPÉTENCES VISÉES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Acquérir et maîtriser un socle commun à mobiliser pour comprendre la Transition Environnementale et un Développement Sostenable (TEDS) : <ul style="list-style-type: none"> - Développer une approche globale et systémique des enjeux environnementaux du sport en s'appuyant sur les connaissances et consensus scientifiques (<i>rapports GIEC, Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services</i>) 2. Savoir diagnostiquer/estimer/mesurer une empreinte environnementale associée à une activité physique et/ou un événement sportif 3. Savoir identifier les risques et conséquences : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les activités physiques (équipements sportifs impraticables, annulations d'événements sportifs...) - Pour les pratiquants (coups de chaleur, pollution aux particules fines, inégalités sociales...)
<p>DESCRIPTIF OU TITRE DES MODULES</p>	<p>Ce bloc de formation sur 1 semaine permettra d'apporter aux stagiaires les compétences fondamentales dans l'évaluation, globale et systémique, des pressions environnementales et risques associés au sport. Ces compétences acquises sont un prérequis à toute politique de réduction des atteintes environnementales et d'adaptation au changement climatique dans le secteur des activités physiques et événements sportifs (cf bloc 2).</p> <p>Parmi les thématiques prioritaires du socle, il est essentiel de transmettre des connaissances qui bénéficient d'un consensus scientifique (exemples : rapports du GIEC ou de l'IPBES, respectivement pour le changement climatique et la biodiversité). De plus, cette formation à la TEDS favorisera l'interdisciplinarité car il est important de mobiliser les connaissances relevant de l'ensemble des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales pour permettre de valoriser une approche transversale.</p> <p>Les cours se feront en groupe réduit (promotion de 15 stagiaires) et par des ateliers d'intelligence collective permettant l'appropriation des enjeux environnementaux et des pressions exercées par les pratiques et événements sportifs sur l'environnement.</p> <p>Les stagiaires seront également confrontés à des exercices thématiques et d'accompagnement à l'utilisation d'outils de mesure permettant d'estimer les impacts environnementaux des pratiques sportives et des événements sportifs.</p> <p>Les interventions devraient permettre aux stagiaires d'avoir un panel exhaustif des risques et conséquences du dérèglement climatique sur le sport au sens large : santé des pratiquants, diminution des performances sportives, inégalité de l'accès à la pratique, dégradation des équipements sportifs, annulation d'événements...</p>

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION	N°MODULE	MODALITES D'EVALUATION ¹	COEFFICIENT	CRITERES ²
		<input type="checkbox"/> test		
		<input type="checkbox"/> QCM		
		<input type="checkbox"/> rapport de stage		
	n°1 – n°2 – n°3	<input checked="" type="checkbox"/> oral mémoire soutenance	Oral 50% / Écrit 50%	
		<input type="checkbox"/> autres		
L'ensemble des compétences du diplôme sont exclusivement validées par :	<input checked="" type="checkbox"/> un mémoire			
	<input checked="" type="checkbox"/> une soutenance individuelle <input type="checkbox"/> une soutenance collective			
	<input type="checkbox"/> autres :			

¹ Moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du stagiaire en cours et ou à la fin de formation

² Exemples QCM : répondre à + de la moitié des questions Oral : réalisation d'une grille d'analyse

TITRE DE BLOC DE COMPETENCES (si opportun)	BLOC 2 : Sport - Environnement – Climat : Limiter son empreinte et construire le futur
COMPETENCES VISEES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Incarner les valeurs de la durabilité. Cette compétence reprise et promue comme telle par le ministère sur la base de plusieurs référentiels (GreenComp notamment) correspond concrètement à prendre conscience de la valeur associée à la durabilité, à savoir encourager l'équité et promouvoir la nature dans les choix professionnels. 2. Agir individuellement ou collectivement pour la durabilité lorsqu'il s'agit de sport, de sport-santé, d'activité physique et/ou d'événement sportifs 3. Envisager des avenir durables en imaginant et élaborant des futurs et en gérant les transitions lorsqu'il s'agit de sport, de sport-santé, d'activité physique et/ou d'événement sportifs 4. Expression et communication écrite et orale (compétence transversale)
DESCRIPTIF OU TITRE DES MODULES	<p>Ce bloc de formation, sur une semaine, permettra d'apporter aux candidats les clés pour envisager ce que pourraient être et devraient être demain nos activités physiques sportives et de loisir et de sport-santé dans ce monde en mutation. Il est important de donner du sens et des perspectives aux connaissances apportées dans le Bloc/Module 1 afin de rompre avec une approche qui pourrait être perçue comme uniquement théorique. Ce bloc s'inscrit donc dans la perspective de la mise en action pour les participants, chacun à leur niveau et dans leur contexte professionnel propre.</p> <p>Les participants seront amenés à comprendre des leviers possibles d'atténuation et d'optimisation de nos empreintes humaines sur le climat, la biodiversité et les ressources (cf. limites planétaires) dans le monde du sport. Ces leviers sont de différents ordres (réglementaires, financiers, législatifs, sociaux...). Cette compétence passe aussi par un travail sur les moyens d'expression et modes de communication justes et adaptés à ces enjeux. Les intervenants de la formation poseront la problématique de ce que pourrait être un discours efficace, désirable, non anxiogène, comme une clé pour mobiliser le plus grand nombre ou pour défendre des choix difficiles qui pourraient s'imposer à l'avenir (exemple : quid de la sobriété dans le sport ?).</p> <p>Les interventions proposées cette semaine devraient donc permettre aux stagiaires de savoir proposer/inventer les pratiques physiques de demain (professionnelle, loisir ou sport-santé) sur la base des contraintes (climat/environnement/équité sociale) d'aujourd'hui dans l'objectif de réduire les impacts.</p> <p>Les compétences/connaissances discutées et travaillées lors de ce module prendront corps au travers de projets individuels d'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle. Il s'agira pour chaque stagiaire de proposer une étude de cas permettant de mettre en application tous les concepts/leviers abordés (e.g. état des lieux, diagnostic, remédiation, proposition créative soutenable en termes de pratique physique ou d'évènement sportif futur). Ce projet personnalisé fera l'objet d'un mémoire et d'une soutenance avec l'accompagnement d'un tuteur enseignant.</p>

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION	N°MODULE	MODALITES D'EVALUATION ³	COEFFICIENT	CRITERES ⁴
		<input type="checkbox"/> test		
		<input type="checkbox"/> QCM		
		<input type="checkbox"/> rapport de stage		
	n°1 – n°2 – n°3	<input checked="" type="checkbox"/> oral mémoire soutenance	Oral 50% / Écrit 50%	
		<input type="checkbox"/> autres		
L'ensemble des compétences du diplôme sont exclusivement validées par :	<input checked="" type="checkbox"/> un mémoire			
	<input checked="" type="checkbox"/> une soutenance individuelle <input type="checkbox"/> une soutenance collective			
	<input type="checkbox"/> autres :			

³ Moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du stagiaire en cours et ou à la fin de formation

⁴ Exemples QCM : répondre à + de la moitié des questions Oral : réalisation d'une grille d'analyse

DESCRIPTIF DES MODULES *si nécessaire* :

BLOC 1 : COMPRENDRE

1 Atteintes environnementales du sport

- Dérèglement climatique
- Atteintes et enjeux de biodiversité
- Artificialisation des sols
- Ressources naturelles
- Pollutions
- Nuisances (sonore, visuelle...)

2 Sources d'émission carbone du sport

- Transport, infrastructure, matériel...
- Bilan Carbone, ACV

3 Risques pour le sport et les pratiquants

- Impraticabilité des équipements sportifs
- Annulations des événements
- Santé (chaleur, pollution, moindre AP...)
- Accidents (terrains dégradés)
- Diminution des performances
- Impacts sociologiques et psychologiques
- Problématique d'équité et de justice sociale

BLOC 2 : AGIR

1 Atténuation

- Pratiques et événements sportifs bas carbone/responsables
- Règlements sportifs
- Financements du sport
- Sobriété du/dans le sport

2 Contribution et Influence

- Contribution positive du sport (mobilité douce, éducation...)
- Influence du sport et des sportifs

3 Adaptation et Ré-invention

- Pratique sous contraintes (+2°C, +4°C)
- Quelles pratiques/quelles mutations du sport 2030-2050 ?

MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME :

L'attribution du diplôme est conditionnée par :

- le suivi complet de la formation
- l'obtention de la note finale moyenne de 10/20 à l'évaluation

la validation par bloc de compétences

la validation d'un stage

une session de rattrapage

Précisions si nécessaire :

L'évaluation en première session et en session de rattrapage se feront à l'identique, sur la base d'un mémoire (50%) et d'une soutenance orale devant jury (50%).

ATOUTS DE LA FORMATION *Méthodes Mobilisées : Modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils utilisés pour mener à bien la formation à adapter et compléter selon les DU :*

- Inscription libre au module ou au cycle complet
- Rythme de la formation spécialement aménagé afin de permettre la poursuite de l'activité professionnelle
- Pédagogie active, alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques
- Complémentarité des profils au sein de la promotion et richesse des échanges
- Des enseignements universitaires associés à l'expertise terrain d'intervenants en activité dans le domaine
- Possibilité de suivre la formation en 2 ans
- Possibilité de faire un stage optionnel (à l'initiative du stagiaire) de 4 à 16 semaines devant se dérouler obligatoirement en dehors des activités pédagogiques (cours, examens).

MODALITES ET DELAI D'ADMISSION

- CV + Lettre de Motivation à adresser aux responsables pédagogiques
- Délai d'admission : réponse apportée sous 4 semaines

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

LIEUX DE FORMATION

Campus d'Annecy

Campus Jacob-Bellecombette

Campus du Bourget-du-lac

A distance

SEUIL d'OUVERTURE *(le seuil peut varier selon la proportion de stagiaires financés ou non) :*

Nombre de participants minimum : 12

Précisions si nécessaire : Dans le modèle économique des DU, le nombre de stagiaires financés peut faire varier ce seuil.

TARIFS :

Tarif Horaire individuel : 16 €

Tarif Horaire financé : 24 €

Tarif Forfaitaire : €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

CODES NOMENCLATURE DES SPECIALITES DE FORMATION :